

RAPPEL REGLEMENT :

(Extraits du règlement Aquathlon triathlon, Run&bike
UNSS 2019/2020 mis à jour en octobre 219)

TENUE

Les élèves ont l'obligation d'être dans la même tenue aux couleurs et au nom de leur établissement (ou 4 t-shirts « neutres » de couleur identique). Les tenues doivent être conformes au règlement UNSS en vigueur.

Toutes les tenues club (ex : trifonctions de club de triathlon, cuissards de club de VTT, veste de club d'athlétisme...) sont interdites, de l'entrée dans la chambre d'appel et jusqu'au podium.

ZONE DE TRANSITION / BOX

Le déplacement se fait à pied dans toute la zone de transition (de l'entrée à la sortie) Les VTT et casques doivent être posés et non jetés à la fin du parcours VTT. **TRANSMISSION DU CHOUCHOU (RELAIS)** Il doit être retiré du poignet à l'intérieur du box. Aucune « anticipation » n'est tolérée. Il doit être enfilé au poignet à l'intérieur du box. Aucun « retard » n'est toléré. L'entraide au sein de l'équipe est autorisée, mais uniquement à l'intérieur du box. **BOXES :** Tout marquage distinctif ou personnalisé permettant aux concurrents d'identifier leur emplacement est interdit (parasol, fanion, perche, bâche au sol...)

REGLEMENTATION CONCERNANT LE VTT

Les VTT sont les seuls vélos autorisés.

Le diamètre de pneu maximal autorisé est de **29 pouces**.

Tous les types de pneus sont autorisés. Les VTC (vélo tout chemin), vélos de route, vélos bicross, vélos de cyclo-cross sont interdits.

Les embouts de guidon (cornes, « bar-end »), ajouts, prolongateurs sont interdits.

Les tubes du cintre (extrémités du guidon) doivent être protégés.

Le port du casque à coque dure est obligatoire. Les pédales automatiques sont autorisées. Le torse nu est interdit

ASSISTANCE TECHNIQUE, MATERIEL DE REPARATION

L'assistance technique consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre et des roues.

Un stand d'assistance technique peut être prévu par l'organisation (la veille de l'épreuve ou le jour de la compétition avant la course). **Pas prévu**

Chaque équipe peut prévoir son matériel de remplacement et ses outils pour les réparations. Ils devront être déposés dans le box avant le départ. L'assistance technique est autorisée uniquement dans le box, seulement par un des membres de l'équipe.

REGLEMENTATION CONCERNANT LA COURSE A PIED

Le port du casque est interdit.

L'utilisation des chaussures à pointes est possible.

L'utilisation d'écouteurs ou de moyen radio est interdite.

Aucune forme d'accompagnement et d'aide extérieure n'est autorisée. (VTT, à pied ou autre).

Le torse nu est interdit

ACCOMPAGNEMENT, AIDE EXTERIEURE

L'accompagnement, le ravitaillement, ou l'aide matérielle par des personnes extérieures à l'épreuve sont interdits.

COMMUNICATION

Les personnes extérieures ont le droit de communiquer avec les athlètes, dans le parc ou sur le parcours. *(mais interdiction de les suivre)*

REGLEMENTATION CONCERNANT LA NATATION – natation prévue en mer (combi obligatoire si eau < 20°) / repli en piscine possible

Le port de la combinaison isothermique n'est autorisé que pour la partie natation et uniquement en fonction des conditions de température de l'eau (cf. tableau ci-dessous)

Lorsque le port de la combinaison isothermique est rendu obligatoire, cette dernière devra couvrir à minima le buste et les cuisses.

température

Annulation de la partie natation température < 14°C

Combinaison obligatoire 14°C ≤ température < 20°C

Combinaison autorisée 20°C ≤ température < 24°C Combinaison interdite température ≥ 24°C

MODALITES D'ARBITRAGE : PROCEDURES D'INTERVENTION DES JEUNES OFFICIELS et des ARBITRES ADULTES

AVERTISSEMENT VERBAL

La faute est sur le point d'être commise. - Sifflet + n° dossard - Motivation de l'avertissement.

Un relayeur est en attente devant son box. Il est susceptible d'anticiper la transmission du chouchou.

CARTON JAUNE « STOP & GO »

Remise en conformité sans décompte de temps. La faute peut être corrigée. - Sifflet + n° dossard + carton

Annoncer STOP. Motiver la sanction. Remise en conformité de l'athlète. Annoncer GO pour faire repartir l'athlète.

A VTT, un concurrent a oublié d'attacher la jugulaire de son casque.

CARTON ORANGE « STOP & GO »

La faute ne peut être corrigée. Transgression évidente. Refus de se conformer aux injonctions de l'arbitre.

Sifflet + n° dossard + carton

Annoncer STOP. Motiver la sanction. Annoncer « votre équipe est passible d'une pénalité de 3' ou d'une disqualification ». Annoncer GO pour faire repartir l'athlète.

Un compétiteur refuse de s'arrêter parce qu'il n'est pas d'accord avec l'arbitre qui l'a sanctionné